

Influenza aviaire H5N1 hautement pathogène – Avril 2022

Influenza aviaire

L'influenza aviaire (IA) est une maladie causée par un virus qui infecte principalement la volaille domestique et les oiseaux sauvages tels que les oies, les canards et les oiseaux de rivage. Chaque année, il y a une saison d'« influenza aviaire », et certaines formes d'« influenza aviaire » sont pires que d'autres. Les oiseaux sauvages, en particulier la sauvagine, sont un réservoir naturel de souches bénignes de l'influenza aviaire. L'influenza aviaire H5N1 hautement pathogène (IAHP) est une souche qui tue à la fois les oiseaux sauvages et les volailles commerciales.

En mars 2022, le virus H5N1 de l'IAHP a été détecté en Ontario chez des volailles sauvages et commerciales. Cette même souche du virus a également été trouvée dans de nombreux autres territoires à travers le monde, notamment dans d'autres provinces canadiennes et dans des États américains. Sa propagation a été principalement attribuée à la migration de sauvagine infectée.

La province de l'Ontario collabore avec les autorités locales, provinciales, fédérales et internationales pour surveiller les cas d'IA et y répondre.

PRINCIPAUX FAITS SUR L'INFLUENZA AVIAIRE

- L'IAHP H5N1 est une souche du virus de l'influenza aviaire qui touche actuellement les volailles domestiques et le gibier d'eau sauvage dans plusieurs régions du monde. Elle provoque des niveaux élevés de mortalité (décès) chez certains oiseaux, tandis que d'autres oiseaux, comme une partie de la sauvagine et certains oiseaux de rivage, peuvent être infectés et ne présenter aucun signe clinique.
- Le virus H5N1 de l'IAHP ne passe pas facilement des oiseaux à l'être humain, et la souche actuelle est considérée comme moins préoccupante que la normale en ce qui concerne la propagation à l'être humain.
- L'IA est causée par des souches de virus différentes de celles qui provoquent la grippe saisonnière chez l'être humain.
- Une épidémie d'IA ne signifie pas qu'il y aura une épidémie humaine ou une pandémie.
- La plupart des personnes qui ont été infectées dans d'autres parties du monde avaient été en contact étroit avec des volailles domestiques infectées, vivantes ou mortes.

- Le risque pour le public de contracter le virus H5N1 de l'IAHP à partir de volailles ou produits domestiques est très faible et il n'est pas nécessaire de modifier ses habitudes de consommation alimentaire ou ses projets de voyage. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la consommation de volaille et d'œufs [ici](#).
- Des mesures très précises sont en place pour protéger les volailles domestiques et un groupe de travail interjuridictionnel a été créé pour affiner les plans déjà en place pour traiter les foyers d'influenza aviaire dans nos exploitations de volailles domestiques.

Questions courantes sur l'influenza aviaire

Q1. Comment l'influenza aviaire se transmet-elle des oiseaux à l'être humain?

Le mode exact de transmission des oiseaux à l'être humain est inconnu, mais la plupart des cas humains d'influenza aviaire sont dus à un contact direct avec des volailles infectées ou leurs excréments. Les activités à haut risque comprennent les soins apportés aux oiseaux malades, l'habillage des oiseaux morts de la maladie, la consommation de sang de canard ou de volailles éventuellement mal cuites, et la manipulation d'oiseaux impliqués dans des combats de coqs. La manipulation d'oiseaux morts est considérée comme une activité à faible risque et n'a pas été impliquée dans la transmission du virus H5N1 de l'IAHP à ce jour.

Q2. Quelle est la différence entre l'influenza aviaire et une pandémie de grippe?

Le virus H5N1 de l'IAHP, ou « influenza aviaire », n'est pas la même chose qu'une pandémie de grippe. Une pandémie de grippe est une épidémie mondiale importante et grave d'un virus de la grippe humaine.

Bien que des cas humains de virus H5N1 de l'IAHP aient été confirmés en laboratoire dans le monde, le virus ne présente pas les caractéristiques nécessaires à une pandémie. Plus précisément, le virus H5N1 de l'IAHP ne se transmet pas facilement des oiseaux aux humains et il n'y a pas eu de transmission interhumaine soutenue.

Il est toutefois possible que le virus H5N1 actuel de l'IAHP mute et donne lieu à une transmission interhumaine soutenue. Il est donc important de prendre des mesures pour éviter l'infection humaine.

Q3. Comment puis-je me protéger et quelles précautions devrais-je prendre?

Bien que le risque d'infection humaine par les virus de l'influenza aviaire reste faible, les personnes doivent être prudentes lorsqu'elles manipulent des oiseaux sauvages. En règle générale, les membres du public doivent éviter de manipuler des oiseaux sauvages vivants ou

morts. Si le contact avec les oiseaux sauvages est inévitable, portez des gants ou utilisez un sac en plastique doublé et évitez tout contact avec le sang, les fluides corporels et les excréments. Vous devriez ensuite vous laver les mains avec du savon et de l'eau chaude.

Bien que le vaccin annuel contre la grippe humaine ne protège pas contre l'influenza aviaire, il vous aidera à éviter de contracter la grippe saisonnière, qui pourrait affaiblir votre système immunitaire ou votre résistance à d'autres infections.

Voici quelques lignes directrices générales pour éviter la grippe humaine saisonnière :

- Faites-vous vacciner contre la grippe chaque année.
- Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau courante chaude, soigneusement et souvent.
- Un désinfectant à base d'alcool (de 60 à 90 % d'alcool) ne devrait être utilisé que si aucune saleté visible n'est présente sur vos mains.
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez.
- Restez à la maison quand vous êtes malade.

Q4. Peut-on manger de la volaille ou de la viande de gibier sans danger?

- Suivez les pratiques de manipulation sécuritaire des aliments. La transmission du virus de l'influenza aviaire à l'être humain par la consommation d'œufs ou de volailles non cuits ou insuffisamment cuits est peu probable. Toutefois, il convient d'appliquer, de manière générale, les bonnes pratiques de manipulation des aliments, comme le lavage des mains et la séparation des produits à base de volaille et d'œufs des autres produits alimentaires pour éviter toute contamination croisée.
- Nettoyez soigneusement les surfaces contaminées sur les outils et les plans de travail avec de l'eau chaude savonneuse, puis désinfectez la zone en utilisant un désinfectant ménager.
- Lavez-vous toujours les mains pendant au moins 20 secondes avant de manipuler des aliments, et après avoir manipulé de la viande, de la volaille ou des œufs crus.

Suivez ces conseils généraux si vous manipulez de la volaille ou de la viande de gibier à plumes :

- Faites cuire les morceaux et les coupes de viande de gibier à une température interne de 71 °C (160 °F).
- Les volailles entières devraient être cuites à une température interne de 82 °C (180 °F).
- Ne donnez pas de viande de volaille ou de gibier à plumes non cuite ou insuffisamment cuite aux chats ou aux chiens.

Q5. Je travaille avec des oiseaux. Comment puis-je me protéger?

Pour les personnes exposées professionnellement à des oiseaux vivants présentant des signes de maladie respiratoire ou neurologique, où des éclaboussures ou des aérosols seront générés (p. ex. en utilisant des tuyaux à haute pression ou dans des étangs), ou si vous travaillez dans une zone où le virus H5N1 a été diagnostiqué chez des oiseaux sauvages ou des volailles, l'équipement de protection individuelle (EPI) supplémentaire suivant est recommandé :

- Respirateurs dont l'ajustement et l'étanchéité ont été vérifiés (p. ex. N95 ou équipement offrant une protection équivalente).
- Protection des yeux (p. ex. lunettes de sécurité non ventilées et bien ajustées).
- Portez des gants en caoutchouc résistants lorsque vous manipulez des oiseaux qui peuvent percer la peau avec leur bec ou leurs griffes; sinon, il est essentiel de porter des gants en caoutchouc ou des gants jetables (p. ex. en latex ou en nitrile) pour les procédures de nettoyage et d'assainissement.
- Blouse ou combinaison imperméable à usage unique.
- Couvre-chaussures/bottes de protection jetables ou bottes en caoutchouc ou en polyuréthane.

Vous devriez être dûment formé à l'essai d'ajustement adéquat, au port et à l'utilisation des respirateurs, au retrait sans danger des respirateurs, à l'élimination correcte des respirateurs jetables ou au nettoyage et à la désinfection des respirateurs réutilisables, ainsi qu'aux contre-indications médicales à l'utilisation des respirateurs. En outre, il est impératif que vous soyez formé et que vous suiviez les procédures relatives à la mise en place et à l'enlèvement des EPI, ainsi qu'à leur nettoyage et leur désinfection ou leur élimination. L'hygiène des mains doit être effectuée avant d'enfiler l'EPI, juste avant d'enlever la protection faciale et après que l'EPI a été complètement enlevé. Dans la mesure du possible, travaillez toujours à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Si vous tombez malade après avoir manipulé des oiseaux, consultez votre professionnel de santé. N'oubliez pas de mentionner que vous avez été en contact avec des oiseaux sauvages.

Q6. Devrais-je m'inquiéter de voyager à l'extérieur du Canada ou dans des régions où sévit l'influenza aviaire?

Comme mesure importante avant de voyager à l'extérieur de l'Ontario ou du Canada, consultez le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada [ici](#) pour déterminer s'il existe des avis actifs pour la région où vous vous rendez.

Lorsque vous voyagez, vous devriez prendre certaines précautions importantes pour préserver votre santé :

- Évitez les visites dans les élevages de volailles ou les marchés d'oiseaux.
- Ne consommez pas d'œufs ou de volailles insuffisamment cuits.

- Pratiquez une bonne hygiène des mains. Apportez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

Si vous avez de la fièvre et une maladie respiratoire dans les 10 jours suivant votre retour d'une région touchée par l'influenza aviaire, communiquez immédiatement avec votre professionnel de soins de santé.

Q7. Quels sont les symptômes humains de l'influenza aviaire?

D'après les études sur les patients atteints du virus H5N1 de l'IAHP, les signes peuvent aller de très légers à graves. Les signes les plus courants sont les suivants :

- Fièvre
- Toux
- Maux de gorge
- Nez qui coule ou nez bouché
- Douleurs musculaires ou corporelles
- Maux de tête
- Fatigue ou lassitude
- Conjonctivite (yeux rouges)
- Essoufflement ou difficulté à respirer

Plus rarement, des diarrhées, des nausées, des vomissements ou des convulsions peuvent survenir. La diarrhée est plus fréquente avec l'influenza aviaire qu'avec la grippe due à des virus humains.

Il est important de prévenir votre médecin si vous présentez l'un de ces signes et si vous avez été en contact avec des oiseaux au cours des 10 derniers jours, et surtout si vous avez été en contact avec des oiseaux malades ou morts et que vous n'avez pas porté d'équipement de protection individuelle. Il existe des tests spécifiques pour détecter l'influenza aviaire chez l'être humain. Si vous n'avez pas accès à un médecin, veuillez appeler Télésanté Ontario au 1 866 797-0000.

Q8. Qui peut subir un test pour l'influenza aviaire?

En Ontario, les personnes qui présentent des symptômes et qui ont été exposées à un oiseau ou à un local infecté peuvent subir un test. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le dépistage sur le [site Web](#) de Santé publique Ontario.

Q9. Existe-t-il un vaccin pour l'être humain contre l'influenza aviaire?

La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée. À l'heure actuelle, il n'existe aucun vaccin contre le virus H5N1 indiqué pour le Canada.

Q10. Comment puis-je protéger mes volailles de basse-cour?

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario dispose de renseignements sur les principes de biosécurité pour les propriétaires de petits troupeaux de volaille. Ces recommandations peuvent être consultées [ici](#).

Q11. Qui dois-je appeler pour signaler que mes volailles de basse-cour sont malades ou mourantes?

Si vous pensez que vos oiseaux pourraient avoir l'influenza aviaire, veuillez joindre votre vétérinaire ou l'Agence canadienne d'inspection des aliments par téléphone au 226 217-8022, de 8 h à 18 h (HNE), ou par courriel à l'adresse cfia.ontsurveillanceanddiagnostics-survevtdiagnostiques.acia@inspection.gc.ca.

Q12. Est-il prudent de nourrir ou d'observer les oiseaux de basse-cour ou le gibier d'eau sauvage?

En général, les gens devraient observer les animaux sauvages, y compris les oiseaux, à une distance suffisante. Comme toujours, les gens devraient pratiquer une bonne hygiène des mains, en particulier lorsqu'ils manipulent des mangeoires ou des équipements pour oiseaux. Les mangeoires pour oiseaux devraient être lavées fréquemment à l'eau et au savon pour réduire les risques de contamination bactérienne ou virale. Les propriétaires de petits troupeaux et d'oiseaux de compagnie peuvent envisager de retirer les mangeoires et les bains d'oiseaux sauvages pour protéger leurs oiseaux d'une éventuelle exposition à des oiseaux sauvages susceptibles d'être infectés par l'influenza aviaire.

Q13. Que devrais-je faire si je trouve un oiseau sauvage mort dans mon jardin ou dans un parc?

Veuillez communiquer avec le Centre canadien coopératif de la santé de la faune en composant le 1 800-673-4781 pour signaler la découverte d'oiseaux sauvages malades ou morts. Si on détermine que l'échantillon est approprié pour l'analyse, on vous conseillera sur la manière de collecter et de stocker les oiseaux en toute sécurité et vous fournira un conteneur d'expédition prépayé pour la soumission.

Si les oiseaux morts ne sont pas collectés par les autorités, évitez de les manipuler ou éliminez-les de la manière suivante :

- Utilisez un outil tel qu'une petite pelle ou une grande pince, ou utilisez vos mains uniquement si vous portez des gants en plastique ou en caoutchouc jetables. Vous pouvez également placer les oiseaux morts dans un sac en plastique étanche et résistant aux perforations de taille appropriée en renversant le sac sur votre main, puis en saisissant la carcasse à travers le sac et en enroulant le sac autour de l'oiseau sans le toucher.
- Enterrez les oiseaux morts à au moins un mètre de profondeur où ils ne seront pas dérangés.

- Une autre solution consiste à mettre les oiseaux morts dans un double sac et à les mettre à la poubelle.
 - Notez que certaines régions ne permettent pas de mettre les oiseaux morts à la poubelle. En cas de doute, communiquez avec votre municipalité locale!
- Éliminez toujours les oiseaux morts de manière à ce que personne ne puisse les manipuler de nouveau.
- Les personnes qui manipulent des oiseaux (vivants ou morts) devraient se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon immédiatement après.

Q14. Est-il considéré comme sûr de chasser, manipuler et manger du gibier à plumes sain?

Oui, surtout si les précautions suivantes sont respectées :

- Ne manipulez pas et ne mangez pas d'oiseaux malades ou morts de causes inconnues.
- Évitez tout contact direct avec le sang, les excréments et les sécrétions respiratoires de tous les oiseaux sauvages.
- Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant le nettoyage du gibier.
- Travaillez à l'extérieur chaque fois que possible.
- Portez un masque médical, de préférence un N-95 ou un KN-95, lorsque vous nettoyez le gibier.
- Portez des gants de vaisselle ou des gants en latex pour manipuler ou nettoyer le gibier. Lavez vos gants, vos mains et vos vêtements avec du savon et de l'eau chaude immédiatement après avoir terminé. Nettoyez soigneusement les surfaces contaminées sur les outils et les plans de travail avec de l'eau chaude savonneuse, puis désinfectez la zone en utilisant un désinfectant ménager. Enlevez et lavez immédiatement les vêtements qui peuvent être contaminés par du sang, des excréments ou des sécrétions respiratoires.
- Faites cuire les morceaux et les coupes de viande de gibier à une température interne de 71 °C (160 °F).
- Les volailles entières devraient être cuites à une température interne de 82 °C (180 °F).
- Si vous tombez malade en manipulant des oiseaux ou peu après, consultez votre médecin. Informez votre médecin que vous avez été en contact avec des oiseaux sauvages.

Liens vers des ressources sur l'influenza aviaire

- [Organisation mondiale de la Santé \(OMS\)](#) – Renseignements sur la santé humaine
- [Organisation mondiale de la santé animale \(OIE\)](#) – Renseignements sur la santé animale
- Agence de la santé publique du Canada (ASPC)

- [Renseignements pour le public, y compris des conseils aux voyageurs](#)
- [Information pour les professionnels de soins de santé](#)
- [Renseignements pour les chasseurs et les personnes manipulant des oiseaux sauvages](#)
- [Agence canadienne d'inspection des aliments \(ACIA\)](#) – Oiseaux domestiques
- [Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Affaires rurales de l'Ontario \(MAAARO\)](#) – Oiseaux domestiques
- [Environnement et changement climatique Canada \(ECCC\)](#) – Oiseaux sauvages
- [Réseau canadien pour la santé de la faune \(RCSF\)](#) – Oiseaux sauvages (en anglais seulement)
- [Centers for Disease Control and Prevention \(CDC\) des États-Unis](#) (en anglais seulement)